

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 4 juin 2024

AIRONE SC pour lutter contre les maladies du feuillage sur betteraves industrielles (sucrières)



Fruit d'un travail technique de fond et d'une collaboration avec l'ensemble des acteurs de la filière betteravière, AIRONE® SC – *composé de 136g d'hydroxyde de cuivre + 136g d'oxychlorure de cuivre* – viens de recevoir une AMM dérogoire pour lutter contre les maladies du feuillage en betterave.

Les conditions d'utilisation d AIRONE® SC sont les suivantes :

- 3,5L/ha et par passage pour 3 passages maximum
-> 10,5 L/ha maximum sur une campagne
- utilisation du stade BBCH 39 à 49 – DAR : 14 j
- DRE 6h
- DSPPR 5m
- ZNT / DVP de 20 m
- **Période d'utilisation : 1er juin au 29 Septembre 2024**

Le grammage maximum d'apport de cuivre métal (tous usages de produits à base de Cu confondus) est de 4 000 g /ha /an.

AIRONE® SC sera la seule spécialité cuprique homologuée sur betteraves cette campagne.

Dans les nombreux essais menés sur plusieurs années, les bénéfices de l'association des deux formes de cuivre (hydroxyde et oxychlorure) et de la formulation liquide d'AIRONE® SC se manifestent au champ avec un bonus d'efficacité très significatif qui se traduit par un gain de rendement pouvant aller jusque 20T de betteraves à l'hectare en conditions de fortes pressions cercosporiose comme en 2023.



Nous écrire :

PHYTEUROP SA (siège social)
83 avenue de la Grande Armée
75782 PARIS CEDEX 16

T

Nous rencontrer :

PHYTEUROP Tour Carpe Diem
31 place des Corolles
92400 COURBEVOIE
Tél. : +33 (0)1 47 59 77 00

S.A. au capital de 7 000 000 €

666 580 352 R.C.S. Paris

Code NAF 2020 Z

N° Intracommunautaire TVA FR 29 666 580 352



Cercosporiose 2023 : Airone® Sc fait ses preuves

AIRONE® SC s'utilisera en programme de 2,5 à 3,5 L/ha selon la pression parasitaire et le nombre de passages. Ainsi, l'association de 3,5L/ha d'AIRONE® SC et de 0,8L/ha de TIMBAL EW permet une excellente protection des betteraves en particulier sur cercosporiose et oïdium.



CONTACTS :

Jérôme ROUVEURE – Chef marché

j.rouveure@phyteurop.com

06 12 90 13 45

Marie-Anne SECQ – Responsable communication

Ma.secq@phyteurop.com

06 34 20 62 14

AIRONE SC : AMM (ISAGRO) : 2180829, composition : hydroxyde de cuivre 136 g/l, oxychlorure de cuivre 136 g/l, formulation : (SC) suspension concentrée,



Nous écrire :

PHYTEUROP SA (siège social)
83 avenue de la Grande Armée
75782 PARIS CEDEX 16

T

Nous rencontrer :

PHYTEUROP Tour Carpe Diem
31 place des Corolles
92400 COURBEVOIE
Tél. : +33 (0)1 47 59 77 00

S.A. au capital de 7 000 000 €

666 580 352 R.C.S. Paris

Code NAF 2020 Z

N° Intracommunautaire TVA FR 29 666 580 352

Attention

EUH401 respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

H410 très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.phyteurop.fr. 01/06/2023

Agrément numéro IF01755 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Nous écrire :

PHYTEUROP SA (siège social)
83 avenue de la Grande Armée
75782 PARIS CEDEX 16

T

Nous rencontrer :

PHYTEUROP Tour Carpe Diem
31 place des Corolles
92400 COURBEVOIE
Tél. : +33 (0)1 47 59 77 00

S.A. au capital de 7 000 000 €

666 580 352 R.C.S. Paris

Code NAF 2020 Z

N° Intracommunautaire TVA FR 29 666 580 352